

UN PETIT GUIDE D'INFORMATION SUR LA LOUISIANE FRANCOPHONE

La Louisiane

La Louisiane compte environ 4, 2 millions d'habitants, dont 898 716 sont descendus des Acadiens, des Français et des Canadiens français.

Admis aux États-Unis en 1812, la Louisiane est le 18^e État du pays. Connue sous le nom «État des pélicans» parce que ces oiseaux sont indigènes à ses côtes, la Louisiane a un climat semi-tropical. Le cyprès est l'arbre officiel, le magnolia est la fleur officielle et le pélican brun l'oiseau de l'État.

La Louisiane est située au centre-sud des États-Unis, bordée par l'Arkansas, le Mississippi, le Texas et le Golfe du Mexique.

L'Acadiana

En 1971, un groupe de délégués à l'Assemblée législative de la Louisiane a proposé de donner officiellement l'appellation «Acadiana» à la région de l'État qui est le centre de la culture francophone.

L'Acadiana, où se trouve la majorité des habitants d'origine acadienne de l'État, se situe dans le sud-ouest et le centre-sud de la Louisiane. La région forme un triangle de 22 paroisses (comtés) : Acadie, Ascension, Assomption, Avoyelles, Bâton Rouge Ouest, Calcasieu, Cameron, Evangéline, Ibérie, Iberville, Jefferson Davis, Lafayette, LaFourche, Pointe Coupée, Saint-Charles, Saint-Jacques, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Landry, Sainte-Marie, Saint-Martin, Terrebonne et Vermillon.

CODOFIL

L'Assemblée législative de la Louisiane a créé le Conseil pour le développement du français en Louisiane en 1968.

Selon la loi Numéro 409, le gouverneur de l'État est autorisé à nommer le président et les 50 membres du Conseil. Le CODOFIL est chargé «de prendre toute initiative nécessaire pour assurer le développement, l'utilisation et la préservation de la langue française comme elle existe en Louisiane au profit culturel, économique et touristique de l'État».

Le CODOFIL agit pour l'État dans la préparation des accords internationaux et dans la promotion des intérêts de la Louisiane vis-à-vis des gouvernements étrangers francophones. Le CODOFIL conseille et coopère avec d'autres agences, y compris les médias et des établissements scolaires publics.

Grâce aux efforts du CODOFIL, le français est enseigné comme langue seconde dans les écoles élémentaires de l'État. Il y a des programmes d'immersion française dans plusieurs paroisses et le Consortium des universités louisianaises est une réalité.

Le CODOFIL soutient des associations francophones et, depuis sa création, contribue au développement du tourisme en promouvant la culture louisianaise dans le monde.

L'éducation en français

La Louisiane est le seul État aux États-Unis qui a créé une agence pour la défense des droits linguistiques d'une minorité.

Avant 1969, le français n'était plus enseigné dans les écoles élémentaires en Louisiane et presque plus dans les écoles secondaires. Avec la création du CODOFIL, le département de l'Éducation de l'État de Louisiane a établi le programme d'enseignement du français comme langue seconde dans les écoles élémentaires et secondaires publiques. Depuis 1983, ce programme est protégé par un mandat de la Commission d'éducation élémentaire et secondaire de l'État (BESE).

Au début, pour fournir les écoles avec des enseignants qualifiés, le CODOFIL a fait venir des enseignants de la France, de la Belgique et du Canada. Aujourd'hui, la plupart de nos enseignants de français sont des natifs de la Louisiane, grâce aux efforts depuis près de 30 ans du système d'éducation de l'État et du CODOFIL.

En 1983, la paroisse de Calcasieu a introduit un programme d'immersion française, basé sur un programme d'immersion de l'école élémentaire La Belle Aire à Bâton Rouge. Les enfants qui ont commencé en 1983 sont maintenant aux écoles secondaires et leur niveau de français lu, parlé et écrit se rapproche de celui des francophones natifs.

Le programme d'immersion française de la paroisse de Lafayette, qui a débuté en 1991, est aussi un grand succès. La Commission scolaire de la paroisse a même décidé de désigner l'école Edgar Martin Middle comme celle qui accueillera les élèves des programmes d'immersion de la paroisse à partir du 6e grade.

Les partenaires étrangers

Avec la création du CODOFIL, des relations diplomatiques ont été établies avec les gouvernements de trois pays liés par l'histoire à la Louisiane : le Canada, la France et la Belgique. Depuis l'arrivée des premiers enseignants étrangers en 1969, les relations avec ces gouvernements se sont diversifiées.

Tous les deux ans, des accords éducatifs et culturels sont signés entre la Louisiane et ses partenaires, avec le CODOFIL comme agent. Ces accords assurent la continuation des échanges linguistiques, culturels et éducatifs.

**Tiré du
Petit Guide d'information sur la
Louisiane francophone publié
par le CODOFIL**